

L'Opticien Qui Bouge lève 1,5 millions d'euros pour accélérer son développement

Une entreprise qui ne cesse de se développer

L'Opticien Qui Bouge, entreprise précurseur dans le secteur de l'optique à domicile, vient de réaliser une levée de fonds exceptionnelle d'1,5 million d'euros auprès d'investisseurs privés. Cette réussite témoigne de la confiance que suscite l'entreprise auprès des investisseurs, ainsi que de l'émergence de l'optique à domicile dans le marché actuel de la santé visuelle.

Grâce à cette levée de fonds, l'entreprise va poursuivre son développement et accroître sa présence sur le territoire français. L'objectif est d'atteindre la barre des 350 opticiens d'ici trois ans, afin de pouvoir étendre ses services à l'ensemble de la population.

L'Opticien Qui Bouge est présent aujourd'hui dans 26 départements français. Son succès repose sur une formule innovante qui consiste à apporter le magasin d'optique gratuitement à domicile ou sur le lieu de son choix. Cette approche a permis à l'entreprise de se différencier sur le marché de l'optique et de répondre à un véritable besoin de la population.

L'entreprise a également pour ambition de développer son offre de services et de produits, afin de proposer des solutions toujours plus adaptées aux besoins de sa clientèle. Cette stratégie de développement permettra à L'Opticien Qui Bouge de renforcer sa position d'acteur principal sur le marché de l'optique à domicile et de répondre aux enjeux de santé publique liés à la vision.



L'opticien qui bouge : un concept insolite et innovant

Aujourd'hui, en France, de nombreuses personnes souffrent de troubles visuels non ou mal corrigés. Selon les dernières statistiques, près de 30% de la population a besoin d'une correction optique pour améliorer sa vision. Cependant, pour certaines personnes à mobilité réduite ou isolées, se rendre chez un opticien peut être difficile, voire impossible. Les longs trajets en transport en commun ou les déplacements physiques peuvent être une épreuve insurmontable pour ces personnes-là.

C'est dans ce contexte que Gwénaél Merlio a fondé L'Opticien Qui Bouge, un réseau d'opticiens à domicile qui apporte les services d'optique directement chez les clients. Cette entreprise innovante s'est rapidement imposée comme un acteur clé du marché de l'optique en France. En effet, grâce à sa formule sur-mesure à domicile, L'Opticien Qui Bouge répond aux besoins de toutes les personnes souhaitant bénéficier d'un service de qualité, sans avoir à se déplacer.

Le réseau d'opticiens est présent dans 26 départements, et son succès repose sur sa capacité à offrir des services de qualité à ses clients. En choisissant L'Opticien Qui Bouge, les clients bénéficient d'un accompagnement personnalisé de la part d'opticiens professionnels, qui se déplacent gratuitement chez eux, en entreprise ou dans les EHPAD. Les opticiens effectuent des contrôles de vue complets, aident à choisir les montures adaptées, et fournissent des conseils techniques et esthétiques pour améliorer la vision au quotidien.

Le contact humain est au cœur de la philosophie de L'Opticien Qui Bouge, ce qui se traduit par un service à domicile de qualité. Les clients ont l'assurance de bénéficier d'un service sur-mesure, sans avoir à se déplacer. Les personnes ayant un problème visuel gagnent ainsi du temps et de l'argent, tout en obtenant des lunettes ou des lentilles de contact en toute sérénité, depuis le confort de leur chez-soi.

En somme, L'Opticien Qui Bouge s'adresse à toutes les personnes souhaitant bénéficier d'un service d'optique adapté, sans avoir à se déplacer. Avec son concept novateur et son réseau d'opticiens professionnels, l'entreprise contribue à rendre les services d'optique plus accessibles à tous les Français, quelle que soit leur situation géographique ou leur mobilité.



La prise de rendez-vous chez L'Opticien Qui Bouge

Pour bénéficier des services de L'Opticien Qui Bouge, il suffit de se rendre sur le site internet de l'entreprise pour localiser l'opticien le plus proche de chez soi à l'aide d'une carte interactive.

Une fois le professionnel identifié, il ne reste plus qu'à prendre rendez-vous par téléphone pour un contrôle optique à domicile. Le jour du rendez-vous, l'opticien se rend chez le client pour réaliser l'examen de la correction et pour procéder au choix des montures en fonction des besoins et des préférences de celui-ci. Il

établit ensuite un devis clair et précis, avec une estimation de la prise en charge de la mutuelle pour permettre à chacun de connaître exactement le montant restant à sa charge. Après validation écrite du client, le processus de commande est lancé et les lunettes ou les lentilles sont livrées dans un délai de dix jours.



Les avantages de L'Opticien Qui Bouge

- ❖ **Déplacements gratuits** : Les opticiens de L'Opticien Qui Bouge se déplacent gratuitement sur un périmètre de 35 à 40 km (pour une plus grande proximité) autour des villes où elles sont présentes.
- ❖ **Vaste choix de montures**. Le catalogue contient plus de 300 montures, afin que tout le monde puisse y trouver son bonheur.
- ❖ **Tiers payant**. Comme les magasins d'optique traditionnels, L'Opticien Qui Bouge applique le tiers payant avec un grand nombre de mutuelles.
- ❖ **Deuxième paire à partir de 1 euro**. Pour toute commande d'un équipement complet, hors CMU, la deuxième paire de lunettes est à partir de 1 euro.
- ❖ **Livraison et service après-vente personnalisé à domicile**. Les opticiens se déplacent gratuitement pour les ajustages et le service après-vente.



Pour en savoir plus

Site web : <https://www.lopticienquibouge.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/LOpticienQuiBouge/>

Instagram : <https://www.instagram.com/lopticienquibougefrance/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/l'opticien-qui-bouge>

Contact presse

Maxime Joan

Responsable Communication & Marketing

Email : mjoan@lopticienquibouge.fr

Tél. : 07 55 59 03 09

Tél. : 09 71 05 25 25